



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Collège des Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux**

Réf N° 2022-54

Grenoble, le 5 septembre 2022

Affaire suivie par :
Stéphane BADEROT-JACQUES
Nathalie COLMONT
Myrtille GARDET
Sébastien STEINER
Tél. : 04 76 74 70 62
Mél :

stephane.baderot-jacques@ac-grenoble.fr
nathalie.colmont@ac-grenoble.fr
myrtille.gardet@ac-grenoble.fr
sebastien.steiner@ac-grenoble.fr

Les IA-IPR de Physique-Chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de Physique-Chimie de l'académie de Grenoble

s/c

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée 2022 en physique-chimie

Chères collègues, chers collègues,

Nous profitons de cette lettre pour souhaiter la bienvenue aux professeurs qui arrivent dans l'académie et pour féliciter chaleureusement les lauréats des concours de la session 2022.

Nous tenons également à remercier chacune et chacun d'entre vous pour l'engagement, la réactivité et l'adaptation dont vous avez fait preuve encore une fois l'année dernière dans des conditions souvent délicates ainsi que pour votre investissement sur le terrain afin de faire vivre notre discipline.

L'équipe de l'inspection pédagogique régionale se compose de quatre IA-IPR. Elle accueille cette année avec grand plaisir Nathalie COLMONT et Stéphane BADEROT-JACQUES.

Nous communiquerons avec vous tout au long de l'année par l'intermédiaire :

- des listes de diffusion académiques ('professeurs.spc' ainsi que 'labospclycee' et 'labospccollege') ;
- de notre compte twitter (@PhysChiGrenoble <https://twitter.com/physchigrenoble>) ;
- du site disciplinaire (<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/spc/>).

Enfin, nous tenons à saluer chaleureusement M. Vincent GUIRAL pour sa disponibilité, sa bienveillance et son grand professionnalisme au service de l'institution et nous lui souhaitons une excellente continuation dans ses nouvelles missions.

En restant à votre écoute, nous vous souhaitons à toutes et à tous, une excellente année scolaire !

**Stéphane BADEROT-JACQUES
Nathalie COLMONT
Myrtille GARDET
Sébastien STEINER**

Circulaire nationale de rentrée

La circulaire nationale de rentrée (<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>) met en avant trois dimensions essentielles de l'École pour cette nouvelle année scolaire 2022-2023 :

- une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- une école engagée pour l'égalité et la mixité ;
- une école engagée pour le bien-être des élèves ;

Nous souhaitons plus particulièrement attirer votre attention sur quelques recommandations communes à toutes les disciplines :

- **L'orientation comme facteur d'égalité des chances**

- La compétence à s'orienter :

Développer la compétence à s'orienter des élèves est un enjeu essentiel. Cette responsabilité collective passe par une pédagogie de l'orientation qui fait appel à la connaissance des filières et mais aussi à la connaissance de soi et de son identité, au développement des capacités à s'autoévaluer, à prendre des décisions et à opérer des choix éclairés et argumentés.

Outre les heures dédiées à l'orientation de la classe de 4^{ème} à la terminale, c'est à travers tous les enseignements et donc aussi celui de la physique-chimie que le projet de l'élève se construit. Mieux informer les élèves sur les métiers et parcours de formation permet de mieux accompagner les élèves dans leur choix des enseignements de spécialité dans la voie générale mais aussi dans les séries de la voie technologique.

De très nombreuses ressources pour informer et accompagner les élèves dans leur projet d'orientation sont à disposition des enseignants sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/800/orientation-priorites-et-perspectives>

- Orientation et égalité filles-garçons :

L'égalité entre les filles et les garçons à l'école, enjeu démocratique majeur, se fonde sur l'éducation contre les représentations stéréotypées, l'accompagnement de parcours de réussite pour les filles et les garçons et de choix d'orientation favorisant la mixité, enfin la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. [\[Source\]](#).

Dans notre institution, l'état des lieux fait apparaître des déséquilibres dans les choix d'orientation, où se lisent notamment des déterminismes de genre. Ceux-ci impactent fortement les carrières futures et entrent pour une part dans les inégalités professionnelles constatées entre les femmes et les hommes (voir DEPP, 2022, Filles et garçons sur le chemin de l'égalité. De l'école à l'enseignement supérieur, Paris

<https://www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2022-340445>).

La création d'un label Égalité filles-garçons pour les établissements du second degré s'inscrit pleinement dans l'engagement de l'institution scolaire à rendre visible l'ensemble des actions engagées dans les domaines pédagogique et éducatif pour transmettre et faire vivre l'égalité, qu'il s'agisse des enseignements, de toutes les situations d'apprentissage, des activités menées à l'échelle de la classe ou de l'établissement, de la vie scolaire et de la démocratie scolaire, de la gestion des espaces et de relations entre l'établissement, son environnement et ses partenaires. Il en permet la coordination et l'approfondissement et il en assure la lisibilité auprès de l'ensemble de la communauté éducative.

Nous vous invitons à consulter la présente circulaire a pour objet d'en définir les enjeux, les leviers et les modalités d'obtention : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo11/MENE2207942C.htm>.

Vous trouverez également les critères de labellisation au BOEN du 17 mars 2022 :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/11/11/5/ensel942_annexe_1425115.pdf

Autres ressources :

- Un parcours de formation est proposé par l'EAFIC, [Parcours Égalité filles-garçons](#)

- Rapport faire de l'égalité une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du 21^e siècle, 9 juillet 2021 : [Faire de l'égalité filles-garçons une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du XXI^e siècle](#)
- [L'Égalité entre les femmes et les hommes](#) : "grande cause nationale" du quinquennat
- Éduscol, [Les enjeux de l'égalité filles-garçons](#)

- **S'engager pour l'environnement et le développement durable :**

Dans un contexte de réchauffement climatique, la transition écologique est une **priorité ministérielle**. Ainsi l'éducation au développement durable EDD 2030 s'inclut dans le parcours des élèves. La circulaire parue au BOEN du 29 août 2019 (<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.htm>), indique que les enseignants de physique-chimie ont vocation à intervenir activement dans :

- l'élaboration et la mise en place de projets EDD, aux côtés de collègues, de partenaires et d'élèves éco-délégués élus au sein de chaque classe de collège et de lycée ;
- l'inscription de leur établissement dans une démarche de labellisation E3D.

Vous trouverez également de nombreuses ressources sur le site de l'OCE :

<https://www.oce.global/fr/ressources/enseignants>

D'autre part, 2022 a été déclarée par l'ONU « Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable », pour mettre en avant le rôle des sciences fondamentales dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030.

Vous trouverez de plus amples informations sur le lien de la société française de physique : <https://www.sfpnet.fr/l-annee-internationale-des-sciences-fondamentales-pour-le-developpement-durable-proclamee-par-l-assemblee-generale-des-nations-unies-pour-2022>

- **Parachever la réforme des lycées** ; à ce titre, vous pourrez lire la note de service parue au Bulletin Officiel du 29 juillet 2021 (https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40442) concernant les modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 du baccalauréat (calcul de la note finale, organisation du contrôle continu, évaluation de la DNL en SELO, adaptation du périmètre d'évaluation des EDS).
- **Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves** : en ce sens, il convient de poursuivre la réflexion menée sur l'évaluation dans le cadre du contrôle continu dans toutes les disciplines dès la rentrée avec notamment la poursuite du travail mené dans le cadre des projets d'évaluation des établissements.
- Inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires et articuler le travail des élèves dans et hors la classe notamment **grâce au dispositif « devoirs faits » ainsi que l'offre de service académique e-devoirs-faits** au collège. Si vous souhaitez vous impliquer dans cette nouvelle forme d'accompagnement des élèves, nous vous invitons à vous connecter sur le parcours m@gistère « E-devoirs-faits » : <https://magistere.education.fr/ac-grenoble/course/view.php?id=16409>
- **Appréhender l'oral comme un enjeu d'apprentissage en soi** ; à ce titre, de nombreuses ressources pour notre discipline sont disponibles sur le site Éduscol : <https://eduscol.education.fr/225/recherche-et-innovation-en-physique-chimie>

Programmes et évolutions

Au collège

Les programmes publiés au Bulletin Officiel spécial du 26 novembre 2015 sont entrés en vigueur à la rentrée 2016. Un **ajustement de ces programmes** (BOEN 31 du 30 juillet 2020) est intervenu en 2020 ; cet ajustement traduit une volonté de renforcer les questions environnementales dans les programmes afin de permettre aux élèves d'exercer une citoyenneté responsable mais invite aussi à mener une réflexion sur la modélisation et le lien entre le monde des modèles et le monde du réel.

Au lycée

Les programmes en vigueur où intervient notre discipline se retrouvent sur le site Éduscol : <https://eduscol.education.fr/1648/programmes-et-ressources-en-physique-chimie-voie-gt>
Vous y trouverez également de nombreuses ressources.

D'autre part, un enseignement de **mathématiques**, à raison d'une heure et demie par semaine, est réintroduit dans le tronc commun suite à l'arrêté du 6 juillet dernier (BO n° 27 du 7 juillet 2022) : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2215444A.htm>

Cet enseignement est proposé à titre facultatif à tous les élèves volontaires de classe de première générale qui n'auraient pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques. Ce nouvel enseignement spécifique de mathématiques est intégré à l'enseignement scientifique de tronc commun. D'une durée globale de 3 heures 30 hebdomadaires, l'enseignement scientifique intégrant l'enseignement spécifique de mathématiques, reste évalué dans le cadre du contrôle continu, sans modification du coefficient actuellement attribué à l'enseignement scientifique (coefficient 3 pour l'année de première). La note de service parue au BO n°30 du 28 juillet 2022 précise les modalités de l'évaluation pour le baccalauréat : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENE2215445N.htm>

Rendez-vous de carrière dans le cadre du parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR)

Dans le cadre des rendez-vous de carrière, nous serons amenés à rencontrer celles et ceux d'entre vous qui répondent aux critères d'éligibilité et qui ont reçu, ou vont recevoir, une notification. Nous poursuivrons les deux missions qui lui sont attachées : l'évaluation et l'accompagnement. Sur ces deux champs, nous travaillerons étroitement avec vos chefs d'établissement selon les dispositions spécifiées dans le [décret du 5 mai 2017](#) modifié par [l'arrêté du 21 juin 2019](#).

Lien vers la page du ministère "rendez-vous de carrière : mode d'emploi" : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Vous y trouverez l'ensemble des textes, le référentiel des métiers du professorat et de l'éducation ainsi que le "**document de référence de l'entretien**" à renseigner (l'échange portera sur les différents items qu'il contient). Pour l'entretien, n'hésitez pas à apporter tous les documents qui permettent d'illustrer votre parcours et votre enseignement (cahiers d'élèves, cahier de notes, évaluations, etc.)

Certifications complémentaires, CPLDS et CAPPEI (<https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>)

À l'adresse suivante (<https://www1.ac-grenoble.fr/article/certifications-examens-professionnels-pour-les-personnels-121527>), vous trouverez des informations concernant toutes les certifications complémentaires (fiche de candidature, rapports de jury, ...) ainsi que pour le CPLDS (certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire) et pour le CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive).

Les dates limites d'inscription devraient très prochainement être mises à jour pour la session 2023.

Remarque : La certification complémentaire cinéma et audiovisuel a pour but de valoriser et faire reconnaître les compétences acquises dans ces domaines. Cette certification complémentaire s'adresse aussi aux enseignants scientifiques, que le jury souhaiterait accueillir en plus grand nombre.

Formation promotionnelle

Dans le cadre de la formation promotionnelle, les inscriptions aux préparations des concours internes du CAPES et de l'agrégation de Physique Chimie sont ouvertes depuis le portail GAIA **jusqu'au 23 septembre 2022**.

Le module du dispositif est le 22A0080001 pour la préparation au concours interne de l'agrégation et les formations ont lieu les mercredis au Lycée Monge à Chambéry.

Le module du dispositif est le 22A0080002 pour la préparation au concours interne du CAPES et les formations ont lieu les mercredis au Lycée du Grésivaudan à Meylan.

Formation continue

Les inscriptions aux stages sont ouvertes **jusqu'au 23 septembre 2022**.

Le PAF en ligne (iPAF) est accessible à l'adresse suivante : <https://bv.ac-grenoble.fr/ipaf/module/search>
Vous y trouverez naturellement des formations liées à notre discipline mais nous attirons toute votre attention sur des formations transversales qui pourraient vous intéresser également.

La campagne de demande de Formations d'Initiative Territoriale (FIT) est ouverte jusqu'au 30 septembre 2022.

Plus généralement, pour plus de précisions sur les modalités d'inscription et de participation aux formations, un livret d'accompagnement du programme de formation proposée par l'EAFC (École Académique de Formation Continue) est disponible à l'adresse suivante :

<https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/article/sinscrire-et-participer-aux-formations>

Promotion des sciences

- **Dispositifs Giant@school**

Un courrier spécifique pour les projets « Nano@School », « Synchrotron@School », « School@Physiquarium » auxquels s'ajoute cette année un nouveau dispositif « energy@school » vous sera très prochainement adressé. Nous vous encourageons fortement à poser une candidature pour faire participer l'une de vos classes à ces belles expériences scientifiques et pédagogiques.

Une à deux journées de formation seront proposées aux professeurs dont la candidature sera retenue.

- **Dispositif Eutopia à l'école (en partenariat avec le Laboratoire d'Annecy de Physique des Particules)**

Le LAPP, Laboratoire d'Annecy de Physique des Particules, a une longue tradition d'accueil scolaire. La création d'une plateforme spécifique, appelée EUTOPIA, vise à prolonger cette tradition en accueillant et formant des professeurs de physique-chimie et leurs classes autour de différents ateliers destinés à nourrir la curiosité des élèves mais aussi à créer des ponts entre les notions présentées et les programmes scolaires.

Un appel à candidatures est ouvert en ligne ici : <https://eutopia-annecy.in2p3.fr/> . Deux journées de formation seront proposées, l'une en novembre 2022, la seconde en février 2023 aux professeurs dont la candidature sera retenue.

L'accueil des classes concernées est prévu courant mai 2023.

- **Concours CGénial – édition 2022 :**

Il permet aux collégiens et aux lycéens de présenter tout projet didactique innovant relatif aux domaines scientifiques et techniques (mathématiques, physique, chimie, SVT, technologie, écologie, développement durable). Ce concours est organisé par « Sciences à l'École » en partenariat avec la fondation CGénial. Il a pour ambition de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques et ainsi de susciter des vocations de scientifiques.

Pour s'inscrire au concours académique collège comme lycée, opérez directement en ligne sur le site

internet de « Sciences à l'École » <http://www.sciencesalecole.org/> jusqu'au 13 novembre 2022 (premier tour). Une confirmation d'inscription par courriel suivra dans la semaine vous permettant d'établir un contact avec les enseignantes référentes académiques, Mme Fanny Devois et Mme Céline Prissimitzis.

Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez contacter Myrtille GARDET.

La fondation CGénial (www.cgenial.org) propose également pour les professeurs des visites de grandes entreprises de leur région dans le cadre de l'**opération Professeurs en entreprise** qui se tiendra cette année du 7 novembre au 9 décembre 2022.

« Sciences à l'école » organise aussi des campagnes de **prêt de matériel scientifique** lié à un projet spécifique (opérations Experts, Météo, Cosmos, Astro ou Sismos à l'École) ; nous vous invitons à explorer leur site <http://www.sciencesalecole.org/>.

- **Concours académique « Rallye Sciences »**

Ce concours est organisé tous les ans pour les classes de 3^{ème} et 2^{nde}. Depuis plusieurs années, plus de 100 classes de collèges et de lycées participent chaque année ; le thème choisi pour l'année 2022-2023 est : « **La science en met plein la vue** ». Un appel à candidature vous sera prochainement relayé par vos chefs d'établissement.

- **Olympiades de la chimie**

Ces Olympiades permettent de découvrir toutes les facettes de la chimie depuis le laboratoire jusqu'à l'industrie : conférences, travaux pratiques, métiers. Cette année encore, plus de 2000 lycéens de toutes les académies participeront aux 39^{ème} Olympiades de la chimie. Il existe deux concours : un concours scientifique plutôt réservé au terminale et un concours Parlons Chimie destiné aux lycéens. Pour le concours scientifique le thème « **Chimie et Cosmétique** » est toujours d'actualité, une trentaine d'entre eux seront sélectionnés à l'épreuve nationale qui aura lieu au Lycée d'Arsonval à Saint Maur des Fossés.

Les professeurs intéressés, soit pour inscrire des élèves aux Olympiades, soit pour s'investir dans la préparation peuvent prendre directement contact avec le coordonnateur régional Yves GIMBERT : yves.gimbert@univ-grenoble-alpes.fr.

Le concours « Parlons Chimie » consiste à mettre en œuvre une action de communication sur un sujet qui s'inscrit dans les problématiques de la chimie actuelle en lien avec une activité régionale, un sujet de société ou un métier de la chimie et ce pour un public défini. Exceptionnellement cette année, le thème du concours « Parlons Chimie » est imposé et se cale sur celui du concours scientifique. Les groupes devront donc réfléchir sur « Chimie et Cosmétique », toujours en l'adaptant à une problématique locale. Ce concours est aussi une formidable occasion de travailler sur l'oral avec les élèves au sein d'une démarche de projet.

- **Olympiades de physique**

Chaque année, plusieurs équipes de lycéens de notre académie sont primées au concours régional ou national. Nous vous encourageons tous à inciter vos élèves à s'engager dans ce travail expérimental très formateur pour eux, le parcours pouvant se développer dans le cadre d'un atelier scientifique ou l'approfondissement du projet expérimental et numérique de la classe de première par exemple. Chaque équipe de deux à six élèves conçoit et met en œuvre des expériences ou des dispositifs pour répondre à un questionnement. Les élèves sont récompensés et l'ensemble se révèle également très valorisant pour vous-même et votre établissement. N'oubliez pas dans ce cadre la possibilité d'établir un partenariat avec l'université ou le monde de l'entreprise.

Les inscriptions se font jusqu'au 17 octobre 22h avec une finale interacadémique le 7 décembre 2022 à Grenoble.

Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez contacter Stéphane BADEROT-JACQUES.

- **Congrès national « Science en nORd » organisé par l'UdPPC**

Ce congrès est le temps fort annuel pour les professeurs de physique et de chimie, organisé chaque année par une section académique de l'UdPPC. Il est l'occasion d'échanges, de rencontres et de moments conviviaux entre enseignants du secondaire, du supérieur, chercheurs, personnels de laboratoire, étudiants, industriels, éditeurs et fournisseurs de matériel pédagogique.

Le prochain congrès se tiendra à Lille **du 2 au 5 novembre 2022**.

Toutes les informations sont disponibles sur le site dédié : <https://udppc-lille2022.sciencesconf.org/>

Vous pouvez obtenir un ordre de mission, sans frais, en vous inscrivant au dispositif sur iPAF :
" 22A0080882 PC - CONGRES PLACE AUX SCIENCES" (voir '*formation continue*' en page 4 de ce courrier).

L'inscription au dispositif et l'obtention de l'ordre de mission, sans frais, ne dispense pas de l'inscription et de la participation aux frais d'organisation des journées.

- **Prix Pierre Potier des Lycéens**

Inspiré du « Prix Goncourt des lycéens », le Prix Pierre Potier des Lycéens met en lumière et récompense chaque année des initiatives d'entreprises de la Chimie en faveur du développement durable.

Vous pouvez découvrir ou redécouvrir ce prix sur le site dédié (<https://www.lesmetiersdelachimie.com/le-prix-pierre-potier-des-lyceens/>) et inscrire une ou plusieurs classes **jusqu'au 21 octobre 2022**.

Plusieurs temps forts jalonnent l'année scolaire pour les classes inscrites ; ces temps permettent de découvrir des innovations de la Chimie en faveur de l'environnement, de recevoir un professionnel du métier lors d'une séance en classe et d'élire l'entreprise qui mérite d'être récompensée pour son projet.

C'est aussi un prix qui peut permettre aux élèves de découvrir des questions vives de société qu'ils pourront réinvestir dans le cadre de la préparation de l'épreuve du Grand Oral en classe de Terminale.

- **Concours Oceano pour tous**

L'Institut océanographique lance pour l'année scolaire 2022-2023 un concours pédagogique pour les élèves de collège. Ce concours vise à tisser un lien profond entre les jeunes et la mer, en accompagnant des classes dans la découverte du monde marin et dans la concrétisation d'un projet pour la protection de l'Océan.

Le concours se déroule en deux temps :

- Phase 1 : élaborer avec sa classe de collège un projet d'action qui permet de découvrir la biodiversité marine, et développer la compréhension du rôle de l'Océan dans la régulation du climat. Le projet doit amener à un passage à l'action en faveur de l'Océan.
- Phase 2 (pour 20 classes sélectionnées) : réaliser un reportage vidéo accompagné d'un document de présentation qui illustre toutes les étapes du projet, et son impact écologique.

L'inscription et le dépôt des dossiers pour la première phase sont à renseigner avant le 31 octobre 2022 à l'adresse suivante : <https://musee.oceano.org/oceano-pour-tous/>

- **Prix du livre Sciences pour tous**

Chaque année, des collégiens (niveau 4^{ème}) et des lycéens (niveau 2^{nde}) remettent après délibération le prix *Sciences pour tous* à un ouvrage littéraire choisi parmi une sélection de livres répondant à une thématique.

Cette année, le thème du prix du livre Sciences pour tous est « Louis Pasteur ».

Nous vous laissons découvrir plus d'informations sur ce prix sur le site dédié : <https://www.sciencespourtous.org/prix-du-livre-sciences-pour-tous/>